



Aubervilliers, 15 septembre 2015

La Municipalité s'inquiète des risques graves liés à la pénurie des moyens alloués aux bureaux de Poste d'Aubervilliers

L'été dernier, la Municipalité s'était mobilisée aux côtés des habitants et des agents lors d'un rassemblement devant la Poste centrale d'Aubervilliers. Une mobilisation qui visait à protester contre la pénurie de moyens organisée par la direction de La Poste et à soutenir les agents dans leurs revendications pour obtenir des conditions dignes de travail.

Aujourd'hui, Aubervilliers et ses 78 000 habitants compte seulement deux bureaux de poste.

Dans son courrier en date du 11 septembre adressé au Maire, le défenseur des droits Jacques Toubon affirme que les obligations fixées à La Poste en tant que prestataire d'un service public seraient remplies dès lors qu'elle prévoit l'ouverture d'un troisième bureau.

Pourtant l'ouverture prochaine de celui-ci est encore à l'étude. Les conditions d'aménagement des locaux envisagés dans le quartier Villette Quatre Chemins et les travaux à engager nécessitent une période d'attente d'une année minimum.

A l'heure actuelle, les conditions difficiles que subissent les usagers restent inchangées : les files d'attente s'étirent sur le trottoir et les agents sont en sous-effectif.

Ce climat alimente les tensions.

Suite à l'agression grave qui s'est produite ce mardi 14 septembre entre deux usagers ayant conduit la fermeture temporaire du bureau de Poste central, la Municipalité poursuivra ses actions afin d'obtenir le service public postal de qualité indispensable à la Commune.

La Municipalité